



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

UNAFAM 35

QUI SOMMES-NOUS

en 2020

Aider L'UNAFAM, c'est aider les familles, l'entourage proche... à aider les personnes vivant avec des troubles psychiques.

Qui sommes-nous?

Sur le plan national : plus de 50 ans au service des familles

Sur le plan départemental Ille et Vilaine : plus de 20 ans

- **L'UNAFAM** est une association **reconnue d'utilité publique** qui:
 - Regroupe des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées **psychiques**
 - Accueille, écoute, informe et soutient ces familles confrontées à l'étrangeté et l'imprévisibilité des maladies relevant de la psychiatrie.
 - Défend les droits des personnes en soin et de leur famille,
 - Forme les familles pour être plus efficace dans le soutien de leur proche tout en prenant le recul nécessaire
 - Promeut la vie dans la cité des personnes en situation de handicap psychique
 - Lutte contre la stigmatisation des malades psychiques.

- **L'UNAFAM** née en 1963 se veut un partenaire efficace dans le domaine de la santé mentale auprès:
 - de l'Agence Régionale de Santé (ARS)
 - des lieux de soins psychiatriques publics et privés
 - des collectivités locales (Conseil départemental, MDPH, Mairies/CCAS, etc....)
 - des structures d'accompagnement dédiées au handicap psychique (ESAT, ESMS, SAVS etc....)

- **L'UNAFAM** conduit ses actions pour une intégration des usagers de la psychiatrie dans la vie quotidienne selon sept principes:
 - éviter la rupture des soins
 - veiller à ce que les usagers bénéficient des ressources que la loi autorise
 - œuvrer pour trouver des solutions de logement accompagné
 - veiller à un accompagnement adapté
 - si nécessaire assurer une protection juridique aux personnes concernées
 - si la maladie est stabilisée, promouvoir des structures facilitant le retour à une activité occupationnelle, bénévole ou professionnelle
 - aider les aidants familiaux et sociaux

L'UNAFAM en Ille et Vilaine, c'est en 2020 :

- 250 familles adhérentes
- 32 bénévoles dont 17 dans la mission « accueil »
- Bénévolat estimé à 2,2ETP (Equivalent Temps Plein) / 18 000 km de déplacement / pas de salarié
- 52 accueils personnalisés, 370 appels téléphoniques, des groupes de parole, des formations ...
- 6 sites d'accueil (*Rennes, St Malo, Dinard, Vitré, Fougères, Redon*)
- 52 représentations dont 25 dans le champ sanitaire (*Conseil de Surveillance, RU, CDSP...*) + 27 dans le champ du social et médico-social (*MDPH, CLICs, ESATs, CLSM ...*) et associations partenaires (*Collectif handicap 35, GEMs, ATI, France Asso Santé, ...*)

Année 2020, année de la pandémie COVID 19 avec des mesures sanitaires de confinement, d'isolement dispositif qui a rendu difficile nos missions de soutien aux familles. Les rencontres en présentiel n'étant pas possible nous les avons le plus souvent remplacées par des relations téléphoniques et des visio-conférences. Reprise des accueils physiques, si nécessaires, depuis juin.

Société et santé mentale: les maladies relevant de la psychiatrie

- De quoi parlons-nous? De maladies sévères telles que **schizophrénie, bipolarité, dépression profonde, troubles obsessionnels compulsifs ...**
- plus de 3% de la population est touché par ces maladies figurant au **troisième rang** en France après le cancer et les maladies cardio-vasculaires,
- Elles sont cause **d'invalidité et d'arrêt de travail**, en altérant les aptitudes sociales, économiques et relationnelles de la personne qui en souffre,
- Elles atteignent **toutes les populations** sans distinction de sexe ou de milieu social,
- Elles apparaissent le plus souvent à la **post adolescence**, entre 15 et 30 ans,
- Elles sont dues à des facteurs **bio-socio-psychologiques**,
- Elles sont associées à une **forte mortalité** et peuvent avoir des effets accentués par la consommation de substances toxiques ou par le stress.
- Elles **impactent directement la vie du malade** souvent en souffrance, stigmatisé, isolé, désocialisé qui perd souvent son emploi et tombe dans la précarité,
- Elles touchent également les **proches**: détresse, incompréhension, isolement, honte, stress, augmentation des maladies somatiques et des dépressions ...
- Elles ont des **répercussions économiques et sociales** importantes: précarité, exclusion, conduites à risques, addictions, etc....
- En France, c'est 3 millions de personnes qui sont touchées par ces maladies, un coût (direct) de 20 milliards €.

Pour le département d'Ille et Vilaine ...

- Population de l'Ille et Vilaine : 1 051 779 habitants
- Nombre de personnes atteintes de troubles psychiques, *3% de la population / 31 553 personnes*
- Nombre de personnes de l'entourage impactées *4% de la population / 42 071 personnes*
- Nombre total de personnes concernées de l'ordre de *80 000 personnes*

Documentations : manuel de psychiatrie Vassili Kapsambelis , PUF 2012

Les spécificités du handicap psychique

La reconnaissance du handicap psychique apparaît dans la loi du 11 février 2005 :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison **d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques**, d'un poly-handicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Longtemps confondu avec le handicap mental, le handicap psychique s'en distingue pourtant par les caractéristiques suivantes :

- Le **handicap psychique a pour origine une maladie psychiatrique** plus ou moins grave :

- qui **survient le plus souvent à l'adolescence ou à l'âge adulte**
- qui **nécessite toujours des soins**
- qui laisse les **capacités intellectuelles intactes**
- qui se caractérise par une **variabilité**, et qui évolue dans le temps

- Le **handicap psychique** est la conséquence de maladies telles que les psychoses schizophréniques, troubles bipolaires, troubles obsessionnels compulsifs, dépressions graves qui entraînent :

- des difficultés de **relation** à soi et aux autres
- un repli sur soi ou un **isolement**
- des **troubles** du comportement, du jugement et de l'attention
- des **difficultés** à mettre en œuvre ses capacités intellectuelles bien qu'elles ne soient pas affectées

Il s'ensuit que les personnes en souffrance psychique doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement différent des personnes présentant une déficience intellectuelle et doivent être accueillies dans des structures qui leur sont dédiées. Exemple des ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) n'accueillant que des personnes en situation de handicap psychique ou offrant des ateliers spécifiquement destinés à ces personnes. Exemple des SAVS-Services d'Accompagnement à la Vie Sociale spécifiques aux troubles psychiques couplés à des Services d'accompagnement vers l'insertion professionnelle (ESAT hors les murs pour l'insertion en milieu ordinaire).

Les missions de l'UNAFAM35

✚ Missions auprès des familles ou des proches

- **Accueil/écoute**: chaque délégation possède un ou plusieurs lieux d'accueil pour recevoir les proches de personnes vivant avec des troubles psychiques. Des équipes formées à l'accueil de familles confrontées à la maladie psychique écoutent, informent, orientent et soutiennent ces familles.
- **Soutien dans la durée** avec :
 - des groupes de parole animés par un psychologue et coordonnés par un bénévole,
 - des formations animées par 1 soignant professionnel en psychiatrie et 1 bénévole comme 1/La journée d'information sur les troubles psychiques et 2/Mieux communiquer avec son proche bipolaire. D'autres formations existent au sein de l'hôpital psychiatrique, Contacter le CREFAP Centre Ressource Familles et Maladies Psychiques
02 99 87 55 78
crefap@ch-guillaumeregner.fr
- **Information** : site internet, organisation de conférences avec le concours de professionnels, rencontres conviviales entre bénévoles et adhérents en vue d'échanges de pair à pair.
- **Au plan national** :
 - Un centre de ressources, le service "Ecoute familles" au 01 42 63 03 03, où des professionnels (psychiatre, assistante sociale, psychologue, conseiller juridique,...) répondent aux questions des familles.
 - Une revue trimestrielle : « *Un autre regard* »

✚ Missions de représentation auprès des organismes institutionnels :

L'UNAFAM est agréée par le Ministère de la santé pour représenter les usagers dans les instances telles que l'Agence Régionale de Santé (ARS), les conférences de territoire, les conseils de surveillance des établissements, les commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (RU) et est également présente dans le domaine du handicap, notamment à la MDPH35. Elle est représentée au sein de la Commission Départementale des Soins Psychiatriques.

En Ille et Vilaine : 25 représentations des usagers dans le secteur sanitaire et 21 représentations dans celui du médico-social et social et 6 avec des associations partenaires.

✚ Soutenir la promotion des structures d'accompagnement:

Les personnes en situation de handicap psychique vivent pour l'essentiel dans la cité.

Un accompagnement spécifique est nécessaire, l'Unafam35 se mobilise pour le développement :

- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale),
- SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés).
- Promouvoir les thérapies de psycho éducation orientées vers le rétablissement
- Des formules adaptées d'hébergement telles que les *résidences accueil* ou les *foyers de vie, les habitats regroupés, les co-locations accompagnées...*
- Le retour à l'activité, voire au travail via les ESAT et surtout le dispositif ESAT hors les murs, les entreprises adaptées ...etc.

- Le développement des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) un dispositif associatif qui facilite le retour vers une vie sociale, en rompant l'isolement,
- Promouvoir les accompagnements dans l'insertion sociale dont l'emploi

Structures spécifiques existantes dans le 35

*SAVS et SAMSAH Espoir 35, SAVA Itinéraire Bis, Maffrais Service (SAVS et accompagnement vers l'insertion professionnelle, ESAT Hors les murs), Estran, ALAPH, dispositif insertion APASE Estran, ALAPH, dispositif insertion APASE Parcours en mouvement
Résidences d'accueil, foyers de vie : Espoir 35, PEP35, UDAF35 ...
ESAT des Maffrais, ESAT de Châteauneuf
6 GEMs en Ille et Vilaine*

- Information UNAFAM sur les structures en Ille et Vilaine
<http://www.unafam.org/-Les-structures-specialisees-.html>
- Guide des établissements par la Maison Départementale des personnes Handicapée d'Ille et Vilaine
<https://www.mdp35.fr/fr/article/guide-etablissements-et-services>

Missions d'information et communication:

Chaque année, l'**UNAFAM35** avec d'autres partenaires participe en mars à la *Semaine d'Information sur la Santé Mentale SISM* pour sensibiliser le public: conférences, films, participation des usagers...

Fonctionnement financier de subventions et des cotisations de ses adhérents

L'Unafam35 fonctionne avec des subventions institutionnelles, des cotisations, des dons

Budget 2020

- *total charge : 10 184 € (travaux 19 000 € à charge d'UNAFAM 35 n'apparaissent pas en charge mais sont amortis sur 10 ans et baisse de 7000 euros des frais de déplacement année COVID)*
- *total produit : 18 792 €*
 - Subvention 6 704€ 36% dont département 4 100€ 22% et communes 2 604€ 14%
 - Dons 4 698€ 25%
 - Cotisations 4 890€ 26%
 - Divers 2 498€ 13%

Pour ce qui concerne les communes : 2 604€

-St Malo	450€	17%
-Vitré	400€	15%
-Fougères	113€	4%
-Rennes	1 571€	60%
-La Chapelle des Fougères	70€	3%

Prévisions 2021 : charges 15 340 € et produits 15 340 €

Ces subventions restent à peu près constantes malgré les difficultés engendrées par la pandémie COVID 19.

Notons que d'année en année l'association est de plus en plus sollicitée. Nous recevons de plus en plus de familles et ce qui est nouveau pour notre délégation, des familles avec des problématiques concernant des mineurs. D'autre part l'association, maintenant bien connue dans le département, est de plus en plus mise à contribution par ses partenaires et par les pouvoirs publics. Nous avons besoin d'accroître notre nombre de bénévoles et d'adhérents.

... mais surtout du travail de ses bénévoles

Valorisation de l'activité des bénévoles : 3554 heures de bénévolat soit 2,2 ETP en 2020 équivalent à 95 958 euros pour 1h à 27 euros

Une organisation de proximité

Pour assurer toutes ses missions et services, l'UNAFAM35 est animée par un réseau de **d'une trentaine de bénévoles répartis dans le département d'Ille et Vilaine**

L'UNAFAM35 est en relation avec la délégation régionale Bretagne et l'UNAFAM Nationale

- **Département d'Ille et Vilaine : UNAFAM35** 4, Avenue d'Italie 35 200 RENNES
Tél: 02 99 53 88 93
E-mail: 35@unafam.org
Site : Ille-et-Vilaine | Unafam
- **Région Bretagne : UNAFAM Bretagne** 4, Avenue d'Italie 35 200 RENNES
E-mail: bretagne@unafam.org
- **Nationale : UNAFAM** 12 rue Compoint 75017 PARIS
Tel : 01 53 06 30 43
WWW.unafam.org

flyer UNAFAM35 ressources ;

A Rennes, actualisé le 29/03/2021

Anne Marie KERJEAN, déléguée départementale UNAFAM35